



## Présentation du « KIT de prévention des mutilations génitales féminines »

Madame, Monsieur,

Chères et chers partenaires,

L'approche des grandes vacances correspond à une augmentation de demandes d'information de la part des professionnels-les et des acteurs-trices de première ligne sur les risques de mutilation génitale féminine (MGF) liés à des retours en vacances au pays pour des filles à risque d'excision.

Les associations spécialisées dans la lutte contre les MGF (INTACT, CL-MGF et GAMS), via les Stratégies Concertées de Lutte contre les MGF (SC-MGF), ont décidé de mettre au point un « kit de prévention des mutilations génitales féminines » afin de faciliter l'accès à l'ensemble des outils de prévention des MGF disponibles en Belgique.

Ce kit contient les outils/documents suivants :

- Un mode d'emploi du kit (présentation des outils et leur usage, présentation des associations spécialisées et de leurs champs d'action)
- La carte mondiale des prévalences MGF;
- Le « passeport STOP MGF » rappelant la loi belge concernant les MGF ;
- Le dépliant « pas d'excision pour ma fille » ;
- Un triptyque reprenant les critères d'évaluation du risque, l'échelle de risque et l'arbre décisionnel ;
- Le guide d'entretien avec les filles et leur famille ;
- Un modèle d'un certificat médical qui peut être rédigé après examen, avant un départ en vacances ;
- Un modèle d'engagement sur l'honneur à ne pas faire exciser son enfant ;
- La brochure « Le secret professionnel face aux MGF » ;
- Le guide à l'usage des professions concernées ;
- L'étude de prévalence des femmes excisées et des filles à risque en Belgique (mise à jour au 31 décembre 2012)

Le kit de prévention est disponible à la demande auprès de Marie De Brouwere, coordinatrice des SC-MGF que vous pouvez joindre par mail : [scmgf.be@gmail.com](mailto:scmgf.be@gmail.com) ou par téléphone au 02/219 43 40. Lorsque c'est possible, elle vous communiquera quels sont les « points de diffusion » les plus proches de chez vous.



*Contenu et objectifs des outils*

**La carte mondiale des prévalences MGF**

<i>Destinée</i>	Aux professionnels-les dans le domaine psycho-médico-social pour introduire la problématique des MGF ou pour appuyer leurs propos dans le cadre d'une prévention/sensibilisation auprès des familles qui voyagent dans un pays à risque d'excision.
<i>Utilisation</i>	Il est conseillé d'afficher la carte dans le bureau des professionnels-les <sup>1</sup> .
<i>Langue(s) disponible(s)</i>	français, néerlandais
<i>Quantité</i>	3

*Informations sur les ethnies qui pratiquent/ peu ou pas les MGF dans un même pays*

Le fait de provenir d'un pays à risque n'est pas toujours concluant : toutes les régions et toutes les ethnies d'un même pays ne pratiquent pas l'excision (par exemple, au Sénégal, les ethnies qui pratiquent et celles qui ne pratiquent pas cohabitent).

Pour plus d'informations, vous pouvez vous reporter au site internet, [dhsprogram.com](http://dhsprogram.com), du « Demographic and Health Surveys » qui comporte des informations sur la prévalence des MGF par ethnies, par région, par pays, etc.

Consulter la page suivante :

<http://www.dhsprogram.com/Publications/Publications-by-Country.cfm>

Sélectionnez le pays concerné et vous aurez toutes les études faites dans ce pays, classées par type. Les études DHS qui contiennent les données sur les MGF sont les premières de la liste.

Sélectionnez le rapport DHS le plus récent et recherchez le chapitre sur l'excision (il se trouve souvent dans les derniers chapitres puisqu'il s'agit d'un module supplémentaire au module standard des DHS).

Certains pays n'ont pas encore adopté le module MGF comme l'Indonésie, on ne retrouvera donc pas de chapitre sur les MGF dans l'étude DHS de l'Indonésie.

Dans le chapitre MGF vous trouverez différents tableaux avec des informations désagrégées (???) (classées ?) par milieu (?) de résidence, âge, religion, ethnie, etc.

<sup>1</sup> Un exemple de cette pratique est donné sur le site des SC-MGF ([www.strategiesconcertees-mgf.be](http://www.strategiesconcertees-mgf.be)), dans la partie actualités, nouvelles du terrain, dans l'entretien de Ingrid Godeau.



Point d'attention (?) important ? pour la lecture et l'analyse des résultats sur les MGF :

- Ne pas confondre les opinions ou les intentions d'exciser et de ne pas exciser avec la prévalence (qui est le pourcentage de filles et femmes excisées). Il peut y avoir une discordance entre l'intention et la pratique. Certains parents aimeraient arrêter la pratique mais continuent parce que la pression sociale est trop forte. Cela explique qu'on puisse avoir une prévalence plus haute que les intentions.
- Analyser avec prudence les prévalences dans les tranches des 0-14 ans. Jusque-là les prévalences étaient calculées dans la tranche des 15-49 ans. Depuis quelques années, le module DHS comprend des questions sur le statut des filles entre 0 et 14 ans. La prévalence entre 0 et 14 ans n'est pas une prévalence définitive car les plus jeunes n'ont pas encore été exposées au risque. Par exemple, dans un pays où on excise vers 7 ans, la majorité des filles de moins de 7 ans n'ont pas encore été présentées à l'exciseuses, donc elles ne sont pas excisées au moment de l'enquête mais le seront probablement quelques années plus tard. La prévalence de la tranche des 15-19 ans ou des 20-24 ans est plus représentative du taux de prévalence chez la jeune génération.

Vous pourrez ainsi vous procurer les informations qui vous intéressent. Bien entendu, si vous n'avez pas un accès aisé à internet ou que les informations contenues sur la « carte du monde des prévalences des MGF » ne sont pas assez détaillées, vous pouvez toujours contacter les associations spécialisées.

#### **Le « Passeport STOP MGF » rappelant l'interdiction pénale de la pratique des MGF en Belgique**

<i>Destiné</i>	Aux parents des filles à risque et à leur entourage
<i>Utilisation</i>	Ce document permet aux parents, qui voyagent avec leur(s) fille(s), de renforcer leur position de ne pas faire exciser leur(s) enfant(s) auprès de leurs proches restés au pays et d'autres membres de leur(s) communauté(s).  Ce document peut les soutenir pour convaincre leur entourage 1) qu'ils risquent des poursuites pénales en Belgique si leur(s) fille(s) ne rentreraient pas intactes et 2) que les MGF sont néfastes pour leur santé.
<i>Langue(s) disponible(s)</i>	français, néerlandais, anglais, arabe, malinke, swahili, peul, more, somali et afar
<i>Quantité</i>	1 en : néerlandais, swahili, anglais, more et arabe 5 en : français, peul, malinke, somali et afar

*Quelle est l'utilité de cet outil ?*



Il s'agit d'un outil de prévention destiné aux familles qui voyagent avec leur(s) fille(s) dans un pays où la pratique des mutilations génitales (MGF) est répandue.

Des pressions ou des menaces peuvent être exercées par un membre de famille au pays ou par d'autres personnes de la communauté pour faire exciser les enfants durant leur séjour au pays. Le « passeport » permet de soutenir les parents qui désirent protéger leur(s) fille(s) durant le séjour en **prévenant/évitant une MGF en informant/avertissant les membres de la famille ou d'autres membres de la communauté des dangers** sur la santé de l'enfant et de la loi belge. Le passeport rappelle:

- L'interdiction légale des mutilations génitales féminines en Belgique (article 409 du code pénal) même si elles ont été pratiquées à l'étranger, à condition que l'auteur de l'infraction se trouve sur le territoire belge ;
- Les conséquences néfastes des MGF sur la santé des filles victimes de MGF à court terme et à plus long terme.

De plus, ce document a été réalisé avec la collaboration des SPF Justice, SPF Santé et SPF des Affaires Etrangères – dont les logos sont inscrits sur la première page – afin de renforcer les parents qui seraient amenés à dissuader un proche de faire exciser les enfants durant le voyage.

*Un outil traduit en 10 langues*

L'objectif poursuivi est de permettre à toute personne originaire d'une ethnie qui pratique cette coutume de comprendre le danger des MGF pour les filles et les poursuites dont leurs parents pourraient faire l'objet à leur retour en Belgique. Dès lors, outre le **français**, le **néerlandais**, et **l'anglais**, les documents sont disponibles en sept autres langues parlées par certaines ethnies qui pratiquent les MGF:

- (AF) afar : langue afro-asiatique parlée en Ethiopie, en Erythrée et à Djibouti;
- (AR) arabe : une des langues officielles dans de nombreux pays comme Djibouti, Egypte, Erythrée, Mauritanie, Somalie, Soudan, Tchad, Somaliland.
- (MA) malinké : langue africaine parlée en Guinée Conakry, au Mali, une partie du Burkina Faso et au Sénégal, en Côte d'Ivoire, par les Malinkés. Les personnes parlant le bambara (Sénégal) et dioula (Guinée) comprennent le Malinké.
- (MO) more : langue du Burkina Faso, parlée par les Mossi. C'est aussi la langue véhiculaire du pays.
- (PE) peul, peulh ou pular/ pulaar : une des langues parlées par les peuples peuls du Sénégal, de la Mauritanie, de la Gambie, de la Guinée, du Cameroun, du Niger, du Burkina Faso, du Nigeria, de la Sierra Leone, de l'Egypte et du Soudan.
- (SO) somali : langue parlée dans la Corne de l'Afrique, en Somalie, à Djibouti, au Kenya et en Ethiopie par plusieurs millions de locuteurs.
- (SW) swahili ou kiswahili : une des langues swahilies les plus utilisées et populaires. Le (ki)swahili est une version standardisée et adoptée soit comme langue nationale au Kenya, et en Ouganda soit comme langue officielle en Tanzanie. Le swahili est également parlé au Congo-Brazzaville.



### Le dépliant « pas d'excision pour ma fille »

<i>Destinée</i>	Aux parents et à la famille.
<i>Utilisation</i>	A remettre avant un départ en vacances car certaines démarches de prévention (ex : contact avec une association active au pays, etc.) peuvent s'effectuer avant le départ.
<i>Langue(s) disponible(s)</i>	français, néerlandais, anglais
<i>Quantité</i>	2 de chaque langue

Le dépliant est le résultat d'une campagne nationale de prévention lancée en 2008 par le GAMS Belgique et une vingtaine de partenaires.

On y trouve des informations sur :

- les MGF
- les dangers d'un retour au pays
- comment résister aux pressions du groupe
- où chercher de l'aide
- le rappel de la loi.

Un site internet « Pas d'excision pour ma sœur / fille ? ! » est consultable via le site du GAMS ([www.gams.be](http://www.gams.be)) ou [campagne-excision.gams.be](http://campagne-excision.gams.be)

Ce site contient de nombreuses informations sur les pays pratiquant les MGF, les conséquences qui y sont liées, la loi et les actions possibles, etc.

### Triptyque reprenant les indicateurs d'évaluation du risque, l'échelle du risque et l'arbre décisionnel

<i>Destiné</i>	Aux professionnels et professionnelles psycho-médico-social et de l'aide à la jeunesse
<i>Utilisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attirer leur attention sur des indicateurs objectifs permettant de déterminer le risque encouru par une enfant</li> <li>- Situer le risque par rapport à l'échelle à 5 niveaux</li> <li>- Prévoir les mesures de prévention et de protection adaptées en fonction du niveau de risque (arbre décisionnel)</li> </ul>
<i>Langue(s) disponible(s)</i>	Français
<i>Quantité</i>	1 exemplaire



Les critères d'évaluation du risque, et la détermination d'une échelle risque

Lors d'un entretien avec les parents ou l'enfant, différentes questions peuvent être posées afin d'évaluer l'existence et l'importance d'un risque encouru par l'enfant. Elles peuvent être abordées au fur et à mesure des rencontres. Ces indicateurs de risque sont repris au verso du triptyque qui est joint au Kit de prévention.

Une fois les facteurs de risque relevés, l'intervenant-e doit pouvoir les placer sur une échelle pour lui permettre d'évaluer l'urgence de la situation et assurer une protection adéquate de l'enfant. Ces informations sont reprises sur le recto du triptyque.

L'arbre décisionnel général

Un arbre décisionnel général a été élaboré en fonction du niveau de risque et en cas de MGF constatée. Il oriente les professionnels-les dans les procédures de prévention et de protection à engager.

**Un Guide d'entretien avec les filles et leur famille**

<i>Destiné</i>	Aux professionnels et professionnelles psycho-médico-sociaux et de l'aide à la jeunesse
<i>Utilisation</i>	Attirer l'attention sur les différentes étapes et questionnements à avoir lors d'un entretien avec la famille.
<i>Langue(s) disponible(s)</i>	Français
<i>Quantité</i>	1 exemplaire

Le protocole développé par les Pays-Bas évoque la manière de mener un entretien, en abordant « sereinement » les points difficiles, concernant les MGF, ainsi que les points auxquels il faut être attentif.

Ce document a été revu et adapté au contexte belge.

**Liste de professionnels et professionnelles référentes**

Une série d'actrices et acteurs clefs – médecin, sage-femme, psychologues, juristes, etc. – ont été identifiés afin de servir de personnes de référence pour accueillir les familles et les enfants et éventuellement attester d'une MGF ou non.



Les associations spécialisées peuvent orienter les professionnels-les ou particuliers-ères qui en font la demande vers ces personnes sensibilisées à la problématique des MGF.

Pour avoir plus d'information ou leurs coordonnées, veuillez contacter les associations spécialisées.

### Le modèle de certificat médical

<i>Destiné</i>	Aux parents et à la famille
<i>Utilisation</i>	Avec l'accord des parents, l'enfant est examinée avant son départ en vacances et lors de son retour pour attester de son intégrité physique.
<i>Langue(s) disponible(s)</i>	français, néerlandais
<i>Quantité</i>	4 en français (ce qui permet de traiter 2 situations). Dupliquer le document si nécessaire.

Un certificat médical a été mis au point par Fabienne Richard, sage-femme référente et coordinatrice du GAMS Belgique, et le Professeur Jean-Jacques Amy, gynécologue référent. Ce certificat atteste :

- De l'intégrité des organes génitaux externes  
OU
- Du type d'excision quand il est fait pour des fillettes ou des femmes déjà excisées

Ce document est à compléter en double exemplaire, un pour les parents et un pour l'intervenant-e. Les parents peuvent en faire l'usage qui leur en semblera utile.

La prévention faite par le médecin qui établit le certificat peut-être complétée par la signature, par les parents, d'un document d'engagement sur l'honneur de ne pas faire exciser leur(s) enfant(s).

### Le modèle de l'engagement sur l'honneur à ne pas faire exciser leur(s) enfant(s)

<i>Destiné</i>	Aux parents et à la famille
<i>Utilisation</i>	Lorsqu'il existe une crainte quant à l'excision d'une enfant, à l'occasion d'un retour dans le pays d'origine, le/la professionnelle ou les parents peuvent utiliser l'engagement sur l'honneur comme engagement symbolique pour protéger leur(s) enfant(s) de l'excision.
<i>Langue(s) disponible(s)</i>	Français, néerlandais



<i>Quantité</i>	4 en français (ce qui permet de traiter 2 situations). Dupliquer les documents si nécessaire.
-----------------	---

Attention, le CGRA a également développé cette pratique. Il faut donc bien présenter le document – comme différencié de celui du CGRA – aux parents afin qu’il n’y ait aucune confusion. Cet engagement est symbolique.

Le document est fait en double exemplaire : un pour la famille, un pour le ou la professionnelle. Le document peut-être dupliqué en fonction des besoins des professionnels-les.

#### **La brochure « le secret professionnel face aux mutilations génitales féminines »**

<i>Destinée</i>	Aux professionnels et professionnelles
<i>Utilisation</i>	Permettre aux professionnels-les de savoir dans quelles circonstances et dans quelles conditions ils ou elles peuvent lever le secret professionnel entourant leurs pratiques.
<i>Langue(s) disponible(s)</i>	français, néerlandais
<i>Quantité</i>	1 brochure

Tout en rappelant les règles relatives au secret professionnel, la brochure poursuit un double objectif :

- rassurer et responsabiliser les professionnels-les qui sont confrontés-es à cette forme de violence issue de la tradition ;
- inviter les professionnels-les à favoriser le travail en réseau

#### **Le guide à l’usage des professions concernées**

<i>Destiné</i>	Aux professionnels et professionnelles
<i>Utilisation</i>	La première partie du guide constitue une base commune d’informations qui s’adresse à toutes et tous les professionnels. La deuxième partie de ce guide concerne des situations et des outils plus spécifiques à certaines professions
<i>Langue(s) disponible(s)</i>	français, néerlandais



<i>Quantité</i>	1 brochure
-----------------	------------

Cet ouvrage est conçu comme un outil qui devrait permettre aux professionnels-les de :

- mieux connaître la problématique des MGF (prévalence, répartition géographique, conséquences médicales et psychologiques) et le contexte socioculturel dans lequel elle évolue (raisons invoquées pour justifier l'excision) ;
- mieux accompagner les familles concernées (conseils pratiques pour aborder le sujet avec les familles, choix du vocabulaire, travail avec les traducteurs-trices ou des médiateurs-trices,...) ;
- prendre en charge les femmes déjà excisées d'un point de vue médical ou psychologique (suivi d'une grossesse, accouchement, traitement de complications, accompagnement psychologique), ou d'un point de vue juridique ou social ;
- participer aux efforts de prévention des MGF (conseils aux familles, orientation vers des associations ou institutions relais, ...).

#### **L'étude de prévalence des femmes excisées et des filles à risque en Belgique**

<i>Destinée</i>	Aux professionnels et professionnelles
<i>Utilisation</i>	Permettre aux professionnels-les de connaître la prévalence des MGF en Belgique.
<i>Langue(s) disponible(s)</i>	français, néerlandais
<i>Quantité</i>	1 étude

Cette étude quantitative vise à actualiser les données de l'étude de 2008 sur la prévalence des mutilations génitales féminines en Belgique.

Les objectifs de cette étude sont de mettre à jour les données sur :

- Le nombre de femmes probablement excisées qui vivent en Belgique
- Le nombre de filles à risque d'excision qui vivent en Belgique
- La population cible des différents services médico-sociaux concernés par les mutilations génitales féminines.

En 2008, on estimait à 6 260 le nombre de femmes très probablement excisées et 1 975 le nombre de filles à risque de l'être. Au 31 décembre 2012, les estimations sont des 13 112 femmes très probablement excisées et 4084 le nombre de filles à risque de l'être. On observe donc un doublement de l'effectif dans les deux catégories « très probablement excisées » et « à risque ».



Spécificités des associations spécialisées

	Expertise	Niveau d'action	Types d'actions
<b>Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles (GAMS)</b>	Accueil psycho-social Formations	Fédéral (Wallonie, Bruxelles, Flandre)	Prise en charge pluridisciplinaire psycho-sociale Formations psycho-médico-sociales des professionnels-les Soutien aux professionnels-les Sensibilisation du grand public Création d'outils pour les professionnels-les et des populations concernées Encadrement d'étudiants-es : stages, promoteur ou référent scientifique pour les mémoires et les TFE Organisation de colloques Commanditer et faire des recherches Plaidoyer Ateliers pour les jeunes, d'expressions corporelles, préparation à la naissance, groupes de paroles
<b>Collectif Liégeois de Lutte contre les Mutilations Génitales Féminines (CL-MGF)</b>	Accueil psycho-médico-juridico-social	Province de Liège (mais des personnes viennent de la Région wallonne pour les consultations)	Prise en charge globale et pluridisciplinaire Formation psycho-médico-sociale des professionnels-les Soutien aux professionnels-les Sensibilisation du grand public Outils
<b>1.a. Louise Michel</b>			Groupe de paroles
<b>1.b. Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS)</b>			Ateliers à la naissance



<p><b>INTACT</b></p>	<p>Juridique 1. <i>protection internationale (asile)</i> 2. <i>protection nationale</i> : protection des filles et des femmes à risque d'excision</p>	<p>Fédéral (Wallonie, Bruxelles, Flandre)</p>	<p>Consultations juridiques à destination des professionnels-les et des particuliers-ères. Soutien aux professionnels-les dans la gestion des signalements (conseils pour les procédures de protection) Organisation de formations et colloques pour les professionnels-les Création d'outils à destination des professionnels-les Travail de fond (analyses juridiques, coordination de recherches et d'études) Plaidoyer</p>
<p><b>Stratégies Concertées de lutte contre les Mutilations Génitales Féminines (SC-MGF)</b></p>	<p>Mise en réseau</p>	<p>Wallonie et Bruxelles, avec un rayonnement belge et international</p>	<p>Organisation d'ateliers à destination des professionnels-les et des populations concernées Mener des recherches Création d'outils à destination des professionnels-les et des personnes concernées Plaidoyer</p>



### Contact des associations spécialisées

#### *GAMS Belgique*

- Personnes de contact : Fabienne Richard
- Adresse : Rue Gabrielle Petit, 6 1080 Bruxelles
- Tel : 02/219 43 40
- Mail : [info@gams.be](mailto:info@gams.be)
- Site internet : [www.gams.be](http://www.gams.be)

#### *Collectif Liégeois de lutte contre les MGF*

##### Centre de planning Louise Michel

- Personnes de contacts : Stéphanie Coppée, Manon Delvaux, Samia Youssouf Adresse : Rue des Bayards, 45 4000 Liège ou
- Tel : 0472/23 03 12 Mail : [mgfliege@live.be](mailto:mgfliege@live.be)
- Site internet : [www.mgfliege.be](http://www.mgfliege.be)

##### Centre de planning FPS de Liège

- Personnes de contacts : Silme Nacih
- Rue des Carmes, 17 4000 Liège
- Tel : 04/223 13 73
- Mail : [silme.nacih@solidaris.be](mailto:silme.nacih@solidaris.be)

#### *INTACT*

- Personnes de contact : Charlotte Chevalier ou Thérèse Legros
- Adresse : Rue des Palais, 154 1030 Bruxelles
- Tel : 02 539 02 04
- Mail : [contact@intact-association-org](mailto:contact@intact-association-org)
- Site internet : [www.intact-association.org](http://www.intact-association.org)

#### *Réseau des SC-MGF*

- Personne de contact : Marie De Brouwere
- Adresse : Rue Gabrielle Petit, 6 1080 Bruxelles
- Tel : 0483/498 028
- Mail : [scmgf.be@gmail.com](mailto:scmgf.be@gmail.com)
- Site internet : [www.strategiesconcertees.be](http://www.strategiesconcertees.be)